

Ouagadougou, le 18 JUIL 2024

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

24-00853  
LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs des Douanes, session 2024.**

Ce sont :

#### INSPECTEURS DES DOUANES

##### ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO MAHAMADI	287149	B11349026	31/12/92
2°	DJIGUEMDE SOMMAILA	113285	B11945384	31/12/86
3°	SORO KASSOUM	110739	B10345613	31/12/83
4°	SANOU ABDOULAYE	312013	B12127439	10/09/88
5°	COULIBALY ABDOULAYE	287126	B16415883	04/01/88

Arrêté la présente liste à 5 admis.

##### LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TANKOANO BAPOUGUINI GHISLAIN	113320	B12203523	13/10/82
2°	OUEDRAOGO P. ABDOUL-RAHMANE	287127	B18815168	13/06/90
3°	PAGABELEQUEM KARZOUM AIME	287136	B13436887	05/10/90
4°	OUEDRAOGO TARBALA	102909	B17443345	31/12/80
5°	GANSAORE JACQUES	312014	B9063293	02/05/87

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

18

INSPECTEURS DES DOUANES

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Écaille

